



20, rue du Comte de Flandre
Graaf van Vlaanderenstraat 20
Bruxelles - 1080 - Brussel

Tel : 02/412.37.51
E-mail :
secretariat.1080@molenbeek.irisnet.be
Service/Dienst: Secretariaat
Votre/Uw Corresp : JL Marchal
Réf/Ref : 8417
Annexes/Bijlagen: 3

Monsieur Jef Van Damme
Conseiller communal
Rue d'Enghien, 10

1080 Molenbeek-Sain-Jean

Molenbeek-Saint-Jean, le 21 janvier 2016.

Concerne : votre question écrite du 11/12/2015 relative à la sécurité routière au niveau de la station de Métro Beekkant.

Monsieur le conseiller communal,

Par la présente, nous vous communiquons l'ensemble des informations utiles relatives à votre question écrite du 11/12/2015 relative à la sécurité routière au niveau de la station de Métro Beekkant.

Le boulevard Edmond Machtens, et la rue Dubois-Thorn sont, dans le quartier Beekkant, des « collecteurs de quartier ». Au-delà de l'avenue Brigade Piron, le boulevard Machtens devient une voirie inter-quartiers.

Nous n'avons pas de données récentes sur les flux de passage dans cette zone. Un comptage à l'aide de radars est prévu dans le courant du mois de février 2016, tout le long du boulevard Edmond Machtens.

Sans avoir de données récentes, il est difficile de répondre à la question du statut de cette artère, mais le boulevard Machtens accueille effectivement un flux de trafic « de transit », attendu dans une certaine mesure sur ce type de voirie.

Concernant les statistiques sur la vitesse moyenne et maximale des voitures et le nombre d'infractions à cet endroit, nous ne disposons pas de données récentes. Les mesurages seront effectués lors de l'analyse prévue dans le courant du mois de février 2016.

Les statistiques sur le nombre d'accidents, les blessés et les morts à cet endroit n'ont pas été communiquées par la police et le service Mobilité ne dispose pas de chiffres en la matière.

En 2015, le service Mobilité a reçu trois remarques de riverains. Rappelons que le régime de priorité du boulevard Edmond Machtens a été récemment modifié, en faveur de la circulation des bus, changement auquel les usagers doivent s'habituer.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller communal, l'assurance de notre considération distinguée.

Par ordonnance,
Le Secrétaire communal,



Jacques DE WINNE.

La Bourgmestre,



Françoise SCHEPMANS.

Le 11/12/2015

Bonjour,

Voici la question écrite que je voudrais vous poser en ce qui concerne l'objet susmentionné.

Le boulevard Edmond Machtens, artère structurant de notre commune, devient au niveau de la station de métro Beekkant, la rue Dubois-Thorn. Il s'agit d'un quartier très densément peuplé, notamment avec la présence de trois tours à plus de 100 habitations par tour, du logement Molenbeekois. Les passages et les traversées du Boulevard Edmond Machtens sont par conséquent très nombreux, surtout au moment de la sortie des écoles. Ce moment coïncide avec l'heure de pointe et le trafic de transit venant du boulevard Mettewie vers la chaussée de Gand et inversement.

La combinaison d'habitations multiples, de trafic dense, de la présence d'une station de métro et bus avec la courbe en pente qui caractérise le boulevard Machtens au niveau de la station Beekkant, font que c'est un endroit dangereux. La visibilité réduite, la fin d'une longue ligne droite et la pente font que de nombreux accidents et quasi accidents se produisent à cet endroit.

C'est pourquoi je vous pose les questions suivantes::

1. Quel est le statut du Boulevard à cet endroit: voie interquartier ou plutôt voie locale? Quel est son statut projeté selon le Plan Communal de Mobilité?
2. Quel est le passage (nombre) à cet endroit de voitures, vélo, piétons, bus et autres modes de déplacement en heure creuse et en heure de pointe? Svp une déclinaison par mode.
3. Le statut (1) est-il compatible avec l'utilisation de fait (2) du boulevard Machtens au niveau de Beekkant?
4. Avez-vous des chiffres sur la vitesse moyenne et maximale des voitures et le nombre d'infractions à cet endroit?
5. Combien d'accidents a-t-on répertorié à cet endroit entre début 2012 et fin 2015? Combien de blessées ? Combien de morts?
6. Combien de plaintes en matière de mobilité et de sécurité routière avez-vous reçu en ce qui concerne cet endroit dans cette même période?

Merci

Jef Van Damme

Fractievoorzitter/Président de groupe

Brussels parlamentslid voor sp.a - Parlementaire bruxellois sp.a

Molenbeeks gemeenteraadslid - conseiller communal à Molenbeek-Saint-Jean

www.jefvandamme.be

02/549.66.55

